

Conformément à l'ordre du jour, le bill (34) intitulé : " Acte à l'effet de refondre et modifier certains actes concernant la Compagnie du chemin de fer de Nipissingue à la Baie de James," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Guelph," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique et d'Ontario-Sud," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (41) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du lac Érié à la rivière Détroit," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (37) intitulé : " Acte à l'effet de ratifier un certain bail et contrat passé entre la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Nelson à Fort Sheppard," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool," a été lu la troisième fois.